



**Décision du Maire
N° 8/2025**

(article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Objet : Plan de financement concernant une étude de faisabilité de schéma directeur du réseau de distribution de chaleur sur le territoire de la commune de Sancoins

Le Maire de la Commune de SANCOINS,

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 donnant délégations à Monsieur le Maire pour prendre certaines des décisions ;
Considérant que la commune dispose d'un réseau de distribution de chaleur conçu avec un mix vertueux (bois / complément gaz naturel) ;
Considérant que ce réseau de distribution de chaleur n'est plus fonctionnel ;
Considérant qu'il est nécessaire de mener une étude de faisabilité de schéma directeur du réseau de distribution de chaleur afin de répondre aux enjeux suivants :

- Établir un diagnostic partagé sur l'état du réseau existant et sur ses dysfonctionnements,
- Définir les besoins en chaleur et évaluer les opportunités de développement du réseau existant ou d'un autre réseau de chaleur,
- Impliquer l'ensemble des acteurs locaux et de co-construire un plan d'action programmé permettant d'avoir un réseau performant et opérationnel en revenant à un mix énergétique vertueux.

Considérant que les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude seront prévus au budget 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : de solliciter une subvention auprès de l'ADEME, au titre du dispositif « Études sur les réseaux de chaleur ou de froid alimentés par des EnR et/ou EnR&R », selon le plan de financement suivant :

	MONTANT D'AIDE	TAUX
ADEME	16 787,25 €	60,00%
Autofinancement Commune	11 191,50 €	40,00%
TOTAL :	27 978,75 €	100,00%

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de SANCOINS.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la commune de Sancoins et le Service de Gestion Comptable du Trésor Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

A Sancoins, le 03/02/2025

Monsieur le Maire,
Pierre GUIBLIN



Date de publication : 03/02/2025
Mode de publication : mise en ligne.